PagesJaunes
Société anonyme au capital de 4 005 038 115 euros
Siège social : 7, avenue de la Cristallerie, 92317 Sèvres
444 212 955 RCS Nanterre

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
21 MAI 2012
DEPOT N° 15058

EXTRAIT

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MARS 2012

L'an deux mille douze, et le jeudi 29 mars à 15 heures, les actionnaires de la société PagesJaunes se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, au siège social, 7 avenue de la Cristallerie, à Sèvres, sur première convocation.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire. Cette feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions ayant le droit de vote. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Pierre Remy préside la séance. Il rappelle que les actionnaires ont été réunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Rapport du Conseil d'Administration ;
2/ Rapports des Commissaires aux Comptes ;
3/ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
4/ Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tel que ressortant des comptes annuels, dotation de la réserve et mise en distribution ;
5/ Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce ;
6/ Nomination de Monsieur Dominique Paoli en qualité d'administrateur ;
7/ Ratification de la cooptation de Monsieur Christophe Pingard en qualité d'administrateur ;
8/ Pouvoirs pour les formalités.

Le Président déclare ouverte la présente assemblée générale et constitue le bureau. Sont appelés, en qualité de scrutateurs, Monsieur Dominique Paoli et Monsieur Pascal Garcia. Il propose à l'assemblée, qui l'accepte, de désigner en qualité de secrétaire de séance Alexandre de Tourtier.
Madame Céline Obadia et Monsieur Dominique Descours représentent le collège des commissaires aux comptes.
Monsieur Belhassen Essaadi représente le Comité d'entreprise.

Le Président rappelle qu'il tient à la disposition de l'assemblée les documents usuels. Puis, il dépose sur le bureau et met notamment à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence de l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation des actionnaires et des Commissaires aux Comptes,
- les rapports des Commissaires aux comptes,

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°15058 en date du 21/05/2012

- le rapport du Conseil d'Administration et le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- un exemplaire des statuts de la société.

Puis le Président, constatant que plus personne ne souhaite poser de nouvelle question propose à l'Assemblée de passer au vote des résolutions.

.../...

QUATRIEME RESOLUTION
(Nomination de Monsieur Dominique Paoli en qualité d'administrateur)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme Monsieur Dominique Paoli en qualité d'administrateur, pour une durée de cinq ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants, Dominique Paoli ne prenant pas part au vote.

.../...

SIXIEME RESOLUTION
(Pouvoirs pour formalités)

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- FIN DE L'EXTRAIT -